

Pétition contre les excès de l'urbanisation à Illkirch : près de 1500 signatures

L'association Baggersee, dont nous rappelons qu'il s'agit d'une association citoyenne apolitique, a mené depuis la mi-janvier une campagne de pétitions contre les excès de l'urbanisme à Illkirch, qui a récolté à ce jour, 2 mars, près de 1500 signatures : les préoccupations des Illkirchois sur ce sujet sont très vives.

Cette pétition s'adresse à tous les candidats. Nous leur demandons de nous accorder un entretien et de répondre par écrit aux questions ci-dessous :

### **1. Vous engagez-vous à demander une révision du PLUi sur ces questions :**

**a.** Transition entre les zones en terme de hauteur maximale des constructions : bannir la juxtaposition de zones autorisant des hauteurs très différentes, ex : une zone UCA4 (7 m à l'égout de toiture) à côté d'une zone UCB1 (20 m à l'égout de toiture) comme on peut le voir aujourd'hui à Illkirch. Intercaler impérativement des zones comportant des hauteurs intermédiaires. Limiter, d'une manière générale, la hauteur des bâtiments.

**b.** Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives : Dans un souci de respect de l'ensoleillement des bâtiments voisins, et de la préservation d'espaces végétalisés, imposer que "la distance de tout point d'un bâtiment au point de la limite parcellaire qui en est le plus rapproché soit au moins égale à la moitié de la différence d'altitude entre ces deux points." (voir PLU)

**c.** Implantation des constructions par rapport aux voies publiques : Imposer un recul de 3 m minimum par rapport aux voies publiques pour les nouvelles constructions, ou, en cas d'existence d'un alignement des bâtiments le long d'une voie, imposer aux nouvelles constructions le respect de l'alignement sur la majorité des bâtiments préexistants.

**2. Comment allez-vous protéger les particuliers des démarches agressives des promoteurs immobiliers** qui font pression pour acheter les maisons et les raser en vue de construire un immeuble à la place ?

### **3. Quelle est votre position concernant la zone Baggersee et plus particulièrement la préservation des surfaces agricoles ?**

Etes-vous favorable à une demande de requalification d'un des secteurs de cette zone classée IUAB en zone A (zone agricole) ?

Êtes-vous favorable à un projet de ferme urbaine sur cette zone, permettant de développer les circuits courts de maraîchage et de rapprocher les producteurs des consommateurs ?

**4. Quelle est votre position concernant le nombre de logements à construire sur Illkirch ?** Vous engagez-vous à faire un bilan du nombre de logements construits ou bénéficiant d'un permis de construire depuis la mise en œuvre du nouveau PLUi ?

L'objectif de 5000 nouveaux logements à construire sur Illkirch entre 2017 et 2030, prescrit par l'OAP Habitat du PLUi sera-t-il toujours d'actualité ?

Vous engagez-vous à informer les Illkirchois chaque année sur le nombre de nouveaux logements construits sur la commune ?

### **5. Pensez-vous mener une étude d'impact sur les problèmes de circulation et de stationnement qui augmentent avec les nouvelles constructions ?**

Nous publierons les réponses de toutes les listes simultanément sur le site de l'association, le 12 mars. Nous vous saurions gré de nous proposer un rendez-vous entre le 1er et le 10 mars.